

Prédire, jusqu'où ?

Orateurs : Jeanne BOSSI MALAFOSSE, Avocate associée, Cabinet Delsol Avocats | France ; Nicolas BOUZOU, Économiste ; Président, Astères | France ; Ritva HALILA, Conseiller médical principal, Comité directeur pour les droits de l'Homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé - CDBIO, Ministère des Affaires Sociales et de la Santé | Finlande ; Bertalan MESKÓ, Directeur, The Medical Futurist Institute | Hongrie

Débat animé par : Isabella de MAGNY, Directrice Générale, Inspiring Futures | Suisse

La massification du recours à la prédiction qui engendre un changement de paradigme des soins

La notion de prédiction dans le domaine de la santé recouvre plusieurs réalités. Elle désigne aussi bien l'usage des objets connectés, le calcul d'une espérance de vie, le diagnostic précoce d'une pathologie, la prévision d'une épidémie que les projections sur l'efficacité d'un traitement. La prédiction offre une capacité de prévention, en rallongeant l'espérance de vie en bonne santé, et une capacité de personnalisation de la prise en charge. Loin d'annoncer un avenir tout tracé, la prédiction permet de visualiser des problématiques futures et d'ajuster en fonction le choix des actions mises en place. Le système de santé va donc devoir s'adapter à ne plus uniquement soigner des personnes atteintes de maladies mais à prendre en charge la quasi-totalité de la population. Pour autant, l'élaboration de bases de données exploitables est très longue et celles-ci ne seront pas complètes avant plusieurs décennies.

La prédiction bien qu'elle révolutionne la santé, connaît ses propres limites : certains événements ne peuvent être prédits, et d'autres même prédits ne peuvent être évités.

Une nouvelle distribution des rôles dans la prise en charge du patient

La prédiction place le patient au cœur de la prise de décisions aux côtés des professionnels de santé. Ce nouveau rôle du patient est renforcé par le décloisonnement de l'accès à l'information lié au développement des nouvelles technologies et à la mondialisation. Dans un tel contexte, la place du professionnel de santé évolue aussi. N'étant plus l'unique détenteur de l'information, il est soulagé des tâches de traitement des données et de prise de décisions désormais assumée par l'intelligence artificielle. Son rôle reste cependant crucial afin d'orienter, de soutenir et de faciliter la démarche de prédiction impulsée par le patient.

L'encadrement juridique et éthique de la prédiction garantit les droits des patients mais contraint l'optimisation de l'emploi des outils

Pour des raisons éthiques, la prédiction est actuellement au cœur de débats avec la question de son utilisation dans le domaine médical et plus particulièrement en génétique. Dans cette même optique de protection, elle est réglementée par un cadre juridique très fort aussi bien en France qu'en Europe. A titre d'exemple, la loi bioéthique de 2021 pose des limites à la prédiction en protégeant à la fois les personnes dont les informations sont utilisées dans les bases de données et celles qui reçoivent une prédiction.

Cependant, l'encadrement juridique de la prédiction est parfois jugé trop rigide et le rôle de certaines lois dans la protection de la personne est remis en question. La limitation de certaines prédictions génomiques, au lieu de protéger le patient, ne l'empêche-t-elle pas de bénéficier d'informations qui pourraient être préservatrices de sa santé ?

Tirer les bénéfices des potentiels techniques en développement à l'horizon 2030 nécessite de préparer la transformation du système de santé dès aujourd'hui.

La scalabilité de la médecine prédictive dans les années à venir se heurte à plusieurs obstacles. Tout d'abord, l'accès aux technologies et aux traitements doit être équitable indépendamment des capacités financières et physiques des patients. Il faut également considérer le poids économique de la prédiction pour le système de

santé. D'une part parce que celle-ci ne réduit pas forcément les coûts médicaux, mais les déplace en amont du diagnostic. D'autre part parce que prédire coûte cher, et que des investissements importants seront nécessaires pour diffuser la médecine prédictive à grande échelle. Par ailleurs, le cadre juridique doit analyser individuellement l'impact de chaque forme de technologies, de collecte et d'analyse de données sur les typologies de patients. Enfin, le niveau d'informatisation du système de santé doit concorder avec celui requis pour pouvoir utiliser les technologies.